

Annexe 1 à l'article 2, alinéa 2, lettre a

(état au 01.04.2025)

Réglementation de la DSE des droits d'accès à la plateforme GERES

Profils et fonctionnalités GERES selon les annexes 1 et 2 O GERES ¹																						
Profil de base	Profil standard 1: numéro AVS	Profil standard 2: lieu d'origine / nationalité	Profil standard 3: état civil	Profil standard 4: mouvement de population	Profil standard 5: droit des étrangers	Profil standard 6: numéro SYMIC	Profil standard 7: mesures de protection de l'adulte	Profil standard 8: mesures de protection de l'enfant	Profil standard 9: lien parents/enfants	Profil standard 10: confession	Profil standard 11: ménage	Profil standard 12: saisie des documents d'identité et autres documents officiels	Droit de modification	Historisation (nombre d'années)	Étendue territoriale des données	Âge	Sexe	Confession	Nationalité	Statut des personnes (active, partie, décédée)	Relation d'annonce (établissement, séjour, autre domicile)	Art. 14 LCPD ² : accès aux données personnelles bloquées
1 Police cantonale (POCA)																						
1.1 Demande de droits pour le personnel : cheffes et chefs de service et suppléance																						
<u>1.1.1 Personnel disposant du statut de policier et personnel non policier des polices régionales, de la Police judiciaire, du Domaine spécialisé armes, explosifs et commerce et du Service psychologique</u>																						
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		Max.	Ct.	Tous	Tous	Tou-tes	Tou-tes	Tous	Tous	X

¹ RSB [152.051](#)

² RSB [152.04](#)

Profils et fonctionnalités GERES selon les annexes 1 et 2 O GERES

	Profil de base	Profil standard 1: numéro AVS	Profil standard 2: lieu d'origine / nationalité	Profil standard 3: état civil	Profil standard 4: mouvement de population	Profil standard 5: droit des étrangers	Profil standard 6: numéro SYMIC	Profil standard 7: mesures de protection de l'adulte	Profil standard 8: mesures de protection de l'enfant	Profil standard 9: lien parents/enfants	Profil standard 10: confession	Profil standard 11: ménage	Profil standard 12: saisie des documents d'identité et autres documents officiels	Droit de modification	Historisation (nombre d'années)	Étendue territoriale des données	Âge	Sexe	Confession	Nationalité	Statut des personnes (active, partie, décédée)	Relation d'annonce (établissement, séjour, autre domicile)	Art. 14 LCPD, accès aux données personnelles bloquées
2 Office de l'exécution judiciaire (OEJ)																							
2.1 Demande de droits pour le personnel : cheffes et chefs de secteur dans les établissements d'exécution et à l'État-major de l'OEJ et suppléance																							
A. Section de la probation et de l'exécution des sanctions pénales (SPESP)																							
2.1.1 Contrôle des frais d'exécution: cheffe ou chef et collaboratrice spécialisée ou collaborateur spécialisé																							
But: accomplir les tâches prévues par la LEJ ¹ et l'OEJ ² ; déterminer le domicile afin de vérifier s'il s'agit de Bernoises et de Bernois actifs (service social) ou de touristes criminels, etc., afin de déterminer les compétences en matière de prise en charge des frais, y compris à titre subsidiaire, et l'imputation à la compensation des charges de l'aide sociale																							
	X	X	X		X	X	X					X			Max.	Ct.	Tous	Tous	Toutes	Toutes	Tous	Tous	
2.1.2 Services régionaux: cheffe ou chef et responsable de dossier																							
But: accomplir les tâches prévues par la LEJ et l'OEJ; rechercher des adresses afin d'éviter le signalement de personnes condamnées en vue de leur arrestation;																							
	X		X	X	X	X		X	X	X	X	X			Max.	Ct.	Tous	Tous	Toutes	Toutes	Tous	Tous	

¹ RSB [341.1](#)

² RSB [341.11](#)

Profils et fonctionnalités GERES selon les annexes 1 et 2 O GERES

	Profil de base	Profil standard 1: numéro AVS	Profil standard 2: lieu d'origine / nationalité	Profil standard 3: état civil	Profil standard 4: mouvement de population	Profil standard 5: droit des étrangers	Profil standard 6: numéro SYMIC	Profil standard 7: mesures de protection de l'adulte	Profil standard 8: mesures de protection de l'enfant	Profil standard 9: lien parents/enfants	Profil standard 10: confession	Profil standard 11: ménage	Profil standard 12: saisie des documents d'identité et autres documents officiels	Droit de modification	Historisation (nombre d'années)	Étendue territoriale des données	Âge	Sexe	Confession	Nationalité	Statut des personnes (active, partie, décédée)	Relation d'annonce (établissement, séjour, autre domicile)	Art. 14 LCPD, accès aux données personnelles bloquées
3 Office de la population (OPOP)																							
3.1 Demande de droits pour le personnel: cheffes et chefs de service et suppléance																							
3.1.1 Personnel du Service de l'état civil et des naturalisations But: consulter des données pour accomplir les tâches liées à l'état civil et aux naturalisations	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		Max.	Ct.	Tous	Tous	Toutes	Toutes	Tous	Tous	X
3.1.2 Personnel du Service des documents d'identité But: consulter des données pour accomplir les tâches liées à l'établissement de documents d'identité	X		X	X	X			X	X	X		X	X		Max.	Ct.	Tous	Tous	Toutes	Toutes	Tous	Tous	X
3.1.3 Personnel du Service des migrations But: consulter des données pour accomplir les tâches liées au droit des migrations, y compris l'asile	X		X		X				X			X			Max.	Ct.	Tous	Tous	Toutes	Toutes	Tous	Tous	X
3.1.4 ...																							
3.2 Demande de droits pour des systèmes: cheffes et chefs de service et suppléance																							
3.2.1 Système de gestion des affaires des offices de l'état civil (PendenZA 2.0) – Développement, maintenance et assistance technique: Proactive Solutions SA – Maintenance, exploitation et assistance technique: Bedaq Informatique SA	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		Max.	Ct.	Tous	Tous	Toutes	Toutes	Tous	Tous	X

Avis du Bureau pour la surveillance de la protection des données:

Date de la version	Date de l'avis
01.03.2022	06.02.2022
01.05.2022	07.04.2022
01.01.2023	22.11.2022
01.02.2024	05.12.2023
01.10.2024	28.08.2024
01.04.2025	14.02.2025